



MOULIN À VENT GEORGES LÉVY ERNEST RENAN

Compte-rendu de permanence du 14 décembre 2022

Participants :

Présidente et Adjointe au conseil de quartier : Mme Samira MESBAHI

Correspondante de territoire : Mme Aude UGINET

Nombre d'habitants : 2

Délégués :

AGOPIAN Annie

DEVAUX Line

GUICHARD Joëlle

BELLETTI Barbara

DOS SANTOS Eduardo

PERRE-THIVILLIER Josiane

BILOA Vincent, excusé

EXERTIER Armelle, excusée

PIOTROVITCH D'ORLIK Sergueï

CAVILLON Arlette

GARNERET Matthieu

RODRIGUEZ Béatrice

GIL Julie

TARDY Bernard, excusé

Compte-rendu

Mme MESBAHI introduit la séance en sollicitant un retour sur l'Assemblée Générale de Quartier tenue le 26 octobre dernier. Le fait que cette AG tombe systématiquement pendant les vacances scolaires est pris en compte et sera intégré dans le planning de l'année prochaine.

Mme MESBAHI fait ensuite circuler les photos des nouvelles assises qui seront installées très prochainement et, suite à la demande des habitants, sur la place E.Roman.

Elle indique ensuite l'ordre du jour de la permanence consacrée aux commerces et marchés.

M. PORRET, Adjoint délégué aux commerces et à l'économie sociale et solidaire ainsi que Mme ROUGIER, chargée de mission commerce à la Ville se présente. M. PORRET précise que sa délégation couvre les commerces de proximité mais pas les marchés forains (délégation de M. GAUTIN) ; il répondra néanmoins dans la mesure du possible aux questions posées sur ce champ.

Mme ROUGIER rappelle un bref historique sur la mise en place du marché de producteurs sur la place E.Roman le vendredi soir : celui-ci s'est installé en 2018 suite à une demande des habitants et une étude menée avec la CCI. Malheureusement, faute de rentabilité économique, ce marché a dû être arrêté à compter de janvier 2019.

Mme PERRE-THIVILLIER indique que, au fil des semaines, de son point de vue, ce marché n'a pu fonctionner en raison des prix pratiqués trop élevés ; par ailleurs, au fil des semaines, des produits de moindre qualité sont apparus.

M. PORRET explique les difficultés de positionnement économique de ce type de marchés, avec, qui plus est, la concurrence du marché des États Unis beaucoup moins cher à proximité.

Mme PERRE-THIVILLIER fait part d'une démarche de paniers lancée au début de la pandémie de Covid avec un producteur ; démarche qui s'est pérennisée sous forme de petit marché, à la Cave, tous les samedis matins. Cette expérience semble assez confidentielle mais réussie.

M. PORRET propose de mettre en place un petit groupe de travail sur ce sujet, associant la DUPS (direction en charge des marchés forains) et son adjoint de référence afin de réfléchir aux possibilités. Une date de réunion sera proposée.

M. BILBOA s'interroge sur la capacité qu'a la Ville d'influer sur les choix, notamment le fait de favoriser les circuits courts, des commerçants : à cet égard, Super U fait véritablement des efforts en la matière ; cela est moins le cas pour d'autres.

De la même façon sont évoquées les attentes fortes en terme de commerces de proximité de qualité, notamment d'une boucherie traditionnelle.

M. PORRET et Mme ROUGIER rappellent le principe de base qui régit le commerce, celui de la liberté d'entreprendre : dès lors, les marges de manœuvre des pouvoirs publics, et notamment de la commune, sont très limitées pour contraindre l'installation de tel ou tel commerce. La Ville de Vénissieux est active en la matière et a notamment travaillé en lien avec les diverses chambres pour favoriser l'implantation de bouchers par exemple mais aucun commerçant n'a pu être identifié.

L'action de la municipalité porte dès lors sur le cadre de vie, l'attractivité de l'urbanisme afin de faciliter l'implantation de commerces.

Un focus est ensuite effectué sur la résidence Bonin et les nuisances générés par les commerces notamment le marché d'Istanbul qui est ouvert 7j/7j (bruits de voiture et de klaxon incessants).

Il est rappelé que cette ouverture est possible si le droit du travail est respecté ; un contact sera néanmoins pris avec le gérant pour évoquer cette problématique.

Par ailleurs, au sein d'un commerce annonçant des pizzas au feu de bois, des bonbonnes de gaz à proximité ont été repérées, ce qui provoque de vives inquiétudes. Une visite du service hygiène et sécurité a été menée sur ce secteur début novembre ; dans l'attente de ses conclusions.

Une communication est également faite sur les animations de fin d'année sur la quartier (distribution de flyers) .

En marge de cette thématique « commerces », les sujets suivants ont été abordés :

- passage Cervin et les nuisances toujours très sensibles liées à ce passage (impact sur les commerces à proximité également)
- Résidence Bonin : permettre à la police d'accéder aux parties communes (et notamment aux garages/squats et trafics de drogue) via l'accord des copropriétaires.

En conclusion, Mme MESBAHI indique que la fête de quartier qui devrait se tenir, comme convenu, sur le parc Pressensé , pourrait avoir lieu le 13 mai 2023.

Confirmation de la prochaine permanence

Il est proposé que la permanence de janvier soit commune avec celle de Joliot Curie et soit consacrée à la préparation de la fête de quartier : **proposition du 10 janvier à 18h à / École élémentaire Joliot-Curie (cantine) 5 rue Roger Salengro**

La permanence de février pourrait être consacrée à l'éclairage public.